

Edito

Le nouveau périmètre de notre communauté de communes en 2017.

Initialement proposé à 20 000 habitants pour mieux faire concorder les périmètres des EPCI à fiscalité propre avec les bassins de vie, le seuil pour la constitution de communautés de communes a fait l'objet de nombreuses discussions entre les sénateurs, qui souhaitaient le maintien du seuil de 5 000 habitants, et les députés, qui étaient favorables au seuil de 20 000 habitants tout en l'assortissant d'adaptations. La Commission mixte paritaire a finalement fixé le seuil démographique à **15 000 habitants**, assorti de **cinq adaptations**, sans pouvoir, cependant, être inférieur à 5 000 habitants.

Le préfet notifie les arrêtés de projet de périmètre d'EPCI, validés par la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), avant le **15 juin 2016**, aux présidents d'intercommunalité et aux maires intéressés. Nous avons donc bénéficié des adaptations et le préfet a pris un arrêté de périmètre. Ce projet prévoit une modification de périmètre par l'intégration de la commune de CHAMBEZON.

Chaque commune et la communauté de communes AUZON COMMUNAUTE ont été destinataires de l'arrêté n°DIPPAL/B3/2016/36 du 6 AVRIL 2016 portant sur le projet de périmètre de la CC AUZON COMMUNAUTE après validation par la C.D.C.I.

Les communes et les EPCI concernés disposent d'un délai de **75 jours** pour se prononcer sur le projet de création, de fusion d'EPCI ou de modification de périmètre. Ce délai court à compter de la notification aux communes du projet de périmètre.

Auzon communauté qui avait défendu ce périmètre devant M^e le préfet et la CDCI a émis un vote favorable

lors du conseil communautaire le 26 mai 2016 à Saint-Vert.

La création, la fusion ou la modification de périmètre d'EPCI seront définitivement prononcées par le préfet après **accord à la majorité qualifiée des conseils municipaux** : c'est-à-dire la moitié au moins des conseils municipaux des communes intéressées, représentant la moitié au moins de la population totale regroupée, y compris le conseil municipal de la commune la plus peuplée si elle représente au moins le 1/3 de la population totale. L'absence de délibération dans le délai précité équivaut à un avis favorable.

Concernant la **gouvernance des EPCI**, le nombre et la répartition des sièges sont en principe déterminés dans l'arrêté procédant à la fusion, la création ou la modification du périmètre intercommunal, selon les conditions prévues à l'article L. 5211-6-1 du CGCT (répartition de droit commun ou accord local).

Cependant et eu égard au calendrier, la loi aménage un **délai de 3 mois supplémentaires**, à compter de la date de publication de l'arrêté, pour délibérer dans le cadre d'un accord local de répartition des sièges au sein de l'assemblée communautaire. Les délibérations des communes devront cependant être prises au plus tard le **15 décembre 2016**.

Concernant les compétences de la communauté issue d'une fusion :

La nouvelle communauté relève de la catégorie d'EPCI à fiscalité propre à laquelle la loi confère le plus de compétences.

• Les compétences obligatoires des EPCI fusionnés sont exercées par le nouvel EPCI sur la totalité de son périmètre dès la fusion.

• Les compétences transférées à titre optionnel et à titre supplémentaire sont exercées sur l'ensemble du périmètre du nouvel EPCI ou sont restituées aux communes si le conseil communautaire le décide dans le délai d'un an (à compter de l'entrée en vigueur de l'arrêté de fusion) pour les compétences optionnelles. Ce délai est porté à deux ans pour les compétences supplémentaires. L'organe délibérant peut prévoir que ces compétences font l'objet d'une restitution partielle.

• Jusqu'à cette délibération (ou à l'expiration du délai), le nouvel EPCI exerce les compétences « optionnelles » ou « supplémentaires » dans les anciens périmètres des EPCI fusionnés.

Les députés ont approuvé la suppression obligatoire des syndicats intercommunaux qui interviennent exclusivement sur le périmètre d'une intercommunalité.

Pour AUZON COMMUNAUTE le périmètre ayant peu évolué les incidences sur la gouvernance, sur les compétences et sur l'affectation des agents seront peu conséquents et sans incidence financière pour les ménages. Il n'en est pas de même pour les gros groupements de communautés de communes.

Notre volonté et notre choix nous permettent de passer cette étape sans grande modification mais sommes-nous suffisamment forts à 10 000 habitants pour envisager un avenir serein et défendre les intérêts des habitants de notre territoire ou faudra-t-il envisager de rejoindre dans le futur une autre EPCI ?

Jean Paul PASTOUREL

Président d'AUZON COMMUNAUTE

Un budget maîtrisé...

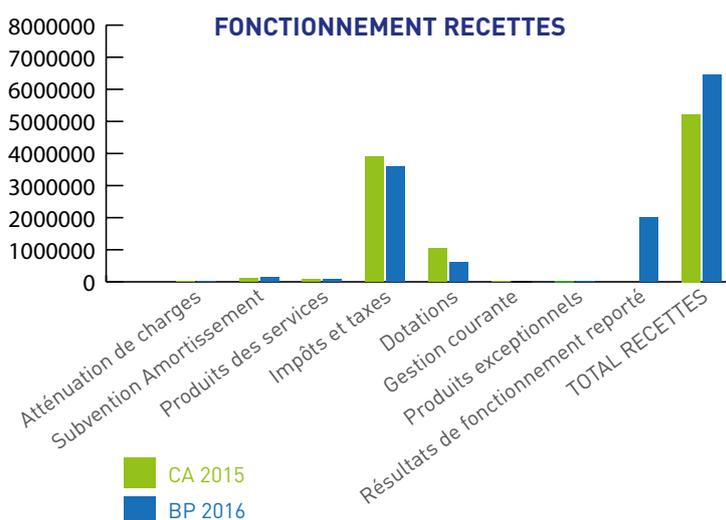
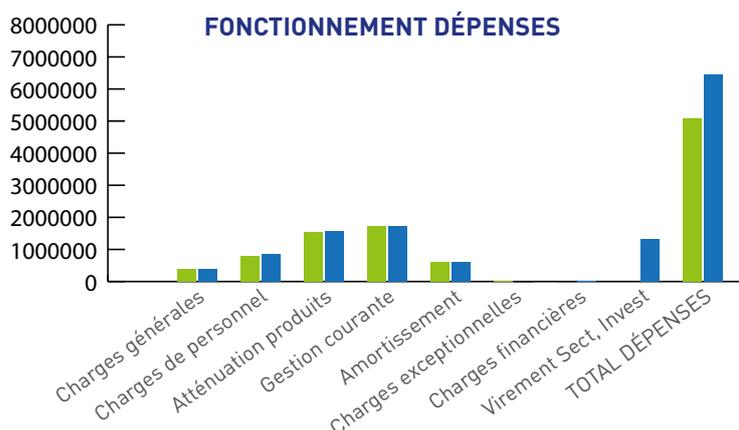
COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET PRÉVISIONNEL 2016

Fonctionnement Dépenses

| Imputation | CA 2015 | BP 2016 | Affectations |
|--|---------------------|---------------------|---|
| Charges à caractère général | 378 495,28 | 397 565 | Fonds documentaire du réseau des bibliothèques, partenariat avec Bassin Minier Montagne. Animation OPAH, Intervenants extérieurs pour activités péri scolaires (TAP). Taxis à la demande (Colibri), Participation au portage des repas, téléalarme. Cotisations au syndicat des Berges de l'Allier et au Parc Livradois Forez |
| Charges de personnel | 798 337,43 | 850 640 | Salaires, charges du personnel Remboursement des frais de mise à disposition de personnel par les communes |
| Atténuations de produits | 1 547 415 | 1 557 236 | Attributions de compensation versées aux communes en contre partie des charges transférées. Reversement au SYDEC des taxes professionnelles des entreprises installées par le SYDEC |
| Autres charges de gestion courante | 1 739 867,96 | 1 729 400,02 | Indemnités des élus, subvention d'équilibre à la station service de Champagnac. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères reversée au SICTOM. Cotisation au S.Y.D.E.C / S.I.E.M/ PAYS LAFAYETTE |
| Dot amortissement | 599 422,29 | 610 360,78 | Amortissement du bâtiment petit enfance de Vergongheon |
| Charges exceptionnelles | 10 548 | 100,00 | Participation à l'achat du tractopelle du SIVOM de Champagnac |
| Virement à la section d'investissement | | 1 317 331,99 | Virement pour financement des projets en section d'investissement (capacité d'autofinancement) |
| Total des dépenses | 5 074 075,96 | 6 464 071,74 | |

Fonctionnement Recettes

| Imputation | CA 2015 | BP 2016 | Affectations |
|---|---------------------|---------------------|---|
| Atténuations de charges | 28 810,03 | 17 000 | Remboursement des salaires pour arrêt de travail (maladie ou accident) |
| Subventions liées aux amortissements (op d'ordre) | 122 136,41 | 133 371,71 | Cote part des subventions obtenues pour les équipements en cours d'amortissement |
| Produits des services | 79 764,32 | 80 000 | Participation des familles (CLSH, péri scolaire, multi accueil) |
| Impôts et taxes | 3 910 144 | 3 591 302 | Impôts sur les ménages et taxes professionnelles (CFE-TF-TH-CVAE-Péréquation). Reversement par le SYDEC d'une partie des taxes professionnelles qu'il percevait. Taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM) |
| Dotations | 1 050 015 | 616 500 | Dotations de fonctionnement versées par l'Etat. Participation de la Caisse d'allocations familiales aux activités enfance jeunesse |
| Autres produits de gestion | 20 126,97 | 5 436 | Loyers divers perçus |
| Produits exceptionnels | 11 408,68 | 20 307,09 | Remboursement de sinistres, autres remboursements |
| Total des recettes | 5 222 405,41 | 6 464 071,74 | |
| Excédent de fonctionnement 2015 | 148329,45 | | Excédant à cumuler avec les excédants antérieurs |
| Résultat de fonctionnement reporté | 1 851 825,49 | 2 000 154,94 | Somme dont dispose AUZON COMMUNAUTE pour couvrir des possibles déficits ou des investissements |



■ CA 2015
■ BP 2016

■ CA 2015
■ BP 2016

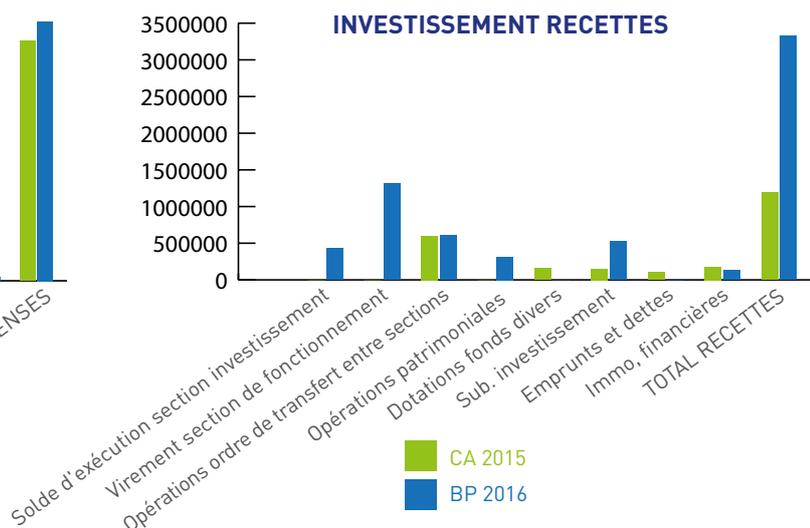
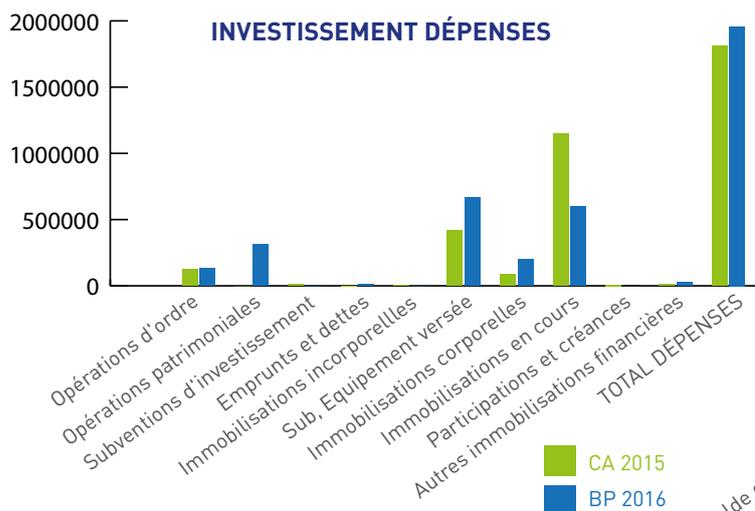
COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET PRÉVISIONNEL 2016

Investissement Dépenses

| Imputation | CA 2015 | BP 2016 | Affectations | |
|--|---------------------|---------------------|--|--|
| Amortissement des subventions | 122 136,41 | 133 371,71 | Cote-part de subventions déjà perçues pour des bâtiments en cours d'amortissement | |
| Opérations patrimoniales | | 314 500 | Opération d'ordre liée à un changement d'affectation budgétaire sans incidence sur les budgets | |
| Subventions d'investissement | 13 426 | | Dernière annuité d'une subvention versée par le Conseil départemental 43 pour le centre d'accueil de Champagnac | |
| Emprunts et dettes | 398,27 | 9 344,13 | Dépôt des cautionnements des loyers/ Remboursement du capital emprunté | |
| Immobilisations incorporelles | 3840 | | Frais d'étude pour le développement du haut débit (informatique) | |
| Subventions d'équipement | 418 395,36 | 667 930,90 | Fonds de concours / Subvention d'équilibre d'investissement pour la station service. Aides dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Abondement aux fonds d'amélioration du commerce et de l'artisanat (FISAC) | |
| Immobilisations corporelles | 85 011,60 | 203 000 | Financées en 2015 Signalétique pour les 12 communes Achat de mobiliers, informatiques, équipements | Projetées pour 2016 Achat de terrain / Aménagement locaux centre d'accueil de Champagnac/ Balisage descircuits VTT /Equipement des services |
| Immobilisations en cours | 1 146 612,06 | 600 000 | Financées en 2015 Pôle enfance jeunesse et administratif de Ste Florine (1 026 630,10 €) Réaménagement locaux Petite enfance de Vergongheon (119 981,96 €) | Projetées pour 2016 Projet en cours de réflexion |
| Créances rattachées à des participations | 8335 | | Participation à la société d'économie mixte du Haut Livradois (SAEML) | |
| Autres immobilisations finan. | 9 665 | 30 000 | Versement de notre quote-part pour Fonds propres à la SAEML | |
| Total des dépenses | 1 807 819,70 | 1 958 146,74 | | |

Investissement Recettes

| Imputation | CA 2015 | BP 2016 | Affectations |
|---|---------------------|---------------------|--|
| Amortissements | 599 422,29 | 610 360,78 | Recette provenant du budget de fonctionnement liée à l'amortissement du pôle enfance de Vergongheon |
| Opérations patrimoniales | | 314 500 | Opération d'ordre liée à un changement d'affectation budgétaire sans incidence sur les budgets |
| FCTVA | 162 686 | | Remboursement d'une partie de la TVA sur les investissements |
| Subventions d'investissement | 150 928,08 | 525 743,76 | 468 743,76 € de report sur les investissements de 2015 + 57000 € attribué pour le financement du terrain synthétique |
| Emprunts et dettes assimilées | 100 000 | | Emprunt contracté en 2015 |
| Autres immobilisations financières | 179 500 | 135 000 | Remboursement par les communes de prêts à taux zéro consentis par la communauté de communes |
| Virement de la section de fonct. | | 1 317 331,99 | |
| Total des recettes | 1 192 536,37 | 3 330 070,42 | |
| Excédent reporté des années antérieures | 1 042 417,22 | 427 133,89 | |
| Déficit année 2015 | 615283,33 | | |



Une zone artisanale à dimension humaine...

En partenariat avec la commune de VERGONGHEON, le SYDEC travaille à l'aménagement d'une zone artisanale « La LEUGE » à l'entrée Nord Ouest de la commune sur la RD 17.

D'une superficie de 11 052 m² composée de 8 à 10 lots maximum en fonction de la

demande et des besoins des porteurs de projet, la zone peut accueillir des entreprises à vocation artisanale et commerciale. Les lots vendus 30 euros du m² comptent trouver rapidement preneurs. Déjà 3 à 4 contacts sont pris pour une occupation complète prévue en 2018. La vente des premiers lots est atten-

due début d'année 2017. Dans l'attente, les acquisitions foncières sont en cours, l'ensemble des travaux d'aménagement de la zone devrait débuter au second semestre 2016 par la création d'une voie d'accès au départ du giratoire existant et d'un bassin d'orage pour la gestion globale des eaux pluviales.



Ils se sont installés

Ouverture d'un cabinet de sophrologie à Auzon



Maryse Dijoux propose à celles et ceux qui traversent une épreuve difficile de reprendre la main sur leur situation.

Qu'est-ce qui vous a amené à ouvrir votre cabinet à Auzon ?

En Auvergne depuis l'âge de 10 ans, j'ai travaillé dans l'insertion sociale et professionnelle pendant 25 ans. J'ai toujours été intéressée par les médecines alternatives et j'ai commencé à me former sur mon temps libre. Tout en travaillant, j'ai passé des diplômes dans l'énergétique et la sophrologie. J'ai commencé à pratiquer ces dernières années, pendant que je travaillais à temps partiel.

A mon passage en retraite en 2013, je me suis mise à exercer à temps complet. Je me suis installée à Auzon en août dernier et j'ai officialisé mon cabinet en mars 2016.

Est-ce que cette activité séduit une population rurale ?

Quand je suis arrivée à Auzon, tout le monde me parlait déjà de mon activité alors que je n'avais même pas encore ouvert mon cabinet ! Même si nous sommes à la campagne, les habitants sont



ouverts. Ils s'intéressent, ils sont en demande d'information pour savoir à quoi ça peut servir.

Quels problèmes peuvent être traités et comment ?

On peut intervenir sur toutes sortes de problèmes ponctuels comme les deuils, l'accompagnement de longues maladies, les opérations, les douleurs ou encore le stress, des examens à passer. J'utilise une technique qui allie sophrologie et hypnose ériksonienne. J'interviens auprès des adultes, des adolescents et même des enfants dès l'âge de 7-8 ans. La thérapie est brève : elle comprend 4 à 5 séances suivies d'un mois de travail en autonomie et d'un bilan. La personne est actrice de son soin : c'est elle qui analyse le résultat et qui décide si elle veut continuer.

J'utilise une technique qui allie sophrologie et hypnose ériksonienne. J'interviens auprès des adultes, des adolescents et même des enfants dès l'âge de 7-8 ans. La thérapie est brève : elle comprend 4 à 5 séances suivies d'un mois de travail en autonomie et d'un bilan. La personne est actrice de son soin : c'est elle qui analyse le résultat et qui décide si elle veut continuer.

Avez-vous un programme de stages ou d'interventions spécifiques ?

J'ai déjà commencé à proposer des séances de chants indiens, une forme de thérapie par le son. En ce moment, de nombreuses personnes me disent vouloir travailler sur le poids. Je peux aussi proposer des matinées d'information et de prévention. On peut par exemple discuter de « pourquoi telle ou telle partie de mon corps est malade ? ». Dans le passé, j'ai aussi organisé des stages thématiques. Mais je souhaite surtout être à l'écoute des habitants, discuter avec eux de leurs problématiques et m'adapter à leurs besoins.

**Consultations sur rendez-vous : 06 79 68 31 79
ou marysedijoux@gmail.com**

Une nouvelle vie pour vos meubles anciens

Le 1^{er} janvier, Marie-Jeanne Loynet a créé son entreprise pour rénover d'anciens fauteuils et autres meubles à Lempdes-sur-Allagnon.

Qu'est-ce qui vous incité à créer votre entreprise ?

J'ai travaillé de nombreuses années dans la maroquinerie. J'ai fait des sacs, des bâches de semi-remorques, des capotes de Méhari, des stores. Les dix dernières années de ma carrière, je travaillais à l'AIA d'Issoire. J'enseignais les techniques de maroquinerie à un groupe de dix filles. En 2001, j'ai décidé de prendre ma retraite et après 15 ans sans activité, j'ai eu envie de me lancer pour me faire plaisir et aussi pour faire plaisir aux autres.

Sur quels types d'objets travaillez-vous ?

Toutes sortes de meubles : fauteuils, crapauds, voltaires, poufs, petites chaises, lits, canapés... A partir du moment où il y a du tissu, je peux m'en occuper. Je prends en charge les ressorts, les sangles, la ouate, le crin. Je peux aussi refaire les parties en bois



du meuble. Les clients doivent seulement choisir et fournir le tissu.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de réalisations ?

J'ai fait plusieurs voltaires mais aussi une chambre à coucher avec tête et pied de lit. Ce sont des objets que j'ai choisi de faire et qui sont à la vente mais je peux travailler sur commande, en fonction des demandes.

Justement, si une personne souhaite rénover un meuble, comment procédez-vous ?

Avant toute chose, il faut voir le meuble pour évaluer le travail qu'il y a à faire. Tout dépend de son état. Parfois, on veut réparer un meuble mais s'il est trop abîmé, ça ne vaut pas la peine. Je suis aussi là pour conseiller dans ces cas là. Si c'est faisable, on peut y aller ! Mon métier, c'est de déshabiller et de rhabiller les meubles.

2, rue du Grand Pont - Lempdes / Allagnon - 04 71 76 51 44

Les délices de Marlène à Vergongheon

Le 22 mars dernier, Marlène ATZENHOF-FER a ouvert sa crèmerie-fromagerie dans le local de l'ancienne pharmacie.

Comment ce projet est-il né ?

J'ai passé près de 30 ans à Lyon où j'ai travaillé comme conseillère en insertion professionnelle mais aussi comme secrétaire ou encore dans des commerces alimentaires. Je suis arrivée en Auvergne il y a 3 ans pour rejoindre mon conjoint, avec l'envie de me réorienter. J'ai suivi une formation de 4 mois au Puy-en-Velay sur la création et reprise d'entreprise en milieu rural. Jusqu'au mois de janvier, je ne savais pas trop ce que j'allais faire. J'ai eu le déclic lors d'un stage dans une fromagerie. Un ami m'a ensuite montré ce local fermé et j'ai eu un véritable coup de cœur pour le village de Vergongheon et son ambiance.

Comment se sont passés l'installation et les premiers mois d'activité ?

J'ai été très soutenue par d'autres chefs d'entreprises de la région et j'ai tissé des liens avec des habitants avant l'ouverture de mon commerce. Les clients sont satisfaits, ils sont contents de trouver du beurre frais, des œufs... et ils reviennent ! J'accorde beaucoup d'importance au service à la personne.



A l'heure où la plupart des épiceries sont en libre service, c'est ce que les gens recherchent. C'est très important en milieu rural, notamment avec une clientèle de personnes âgées.

Quels produits et services proposez-vous ?

Le fromage représente la part la plus importante de mon activité. Je travaille avec un groupement de producteurs locaux et avec des fermiers qui font leur propre lait.

Je propose notamment des fromages aux artisans des départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et de Haute-Loire. Je cherche vraiment la qualité des produits.

Je vends aussi des conserves de la ferme, du miel, des biscuits artisanaux, des escargots... Et puis je propose de petits services comme trancher le jambon, râper le gruyère, mettre le St Nectaire sous vide pour le transporter.

Quels sont vos projets ?

Actuellement, j'ai un petit rayon pour des fromages que j'affine sur paillons de seigle. J'aimerais aménager une cave pour développer cette activité qui me plaît beaucoup.

1, place de la République - Vergongheon - 09 70 95 81 28

« Sécuriser votre projet immobilier » avec Activ'Expertise à Vergongheon

Richard Zanutto, 44 ans, a développé une activité de diagnostiqueur immobilier et d'opérateur en infiltrométrie.

Vous développez votre activité dans le cadre d'une franchise. Pourquoi ce choix ?

J'ai toujours eu l'idée de créer une entreprise mais j'avais besoin d'un cadre pour me lancer. J'ai donc adhéré à Active Expertise, un réseau national qui m'apporte un soutien sur des sujets techniques, sur les normes, et qui me fait aussi bénéficier de son expérience. J'ai également suivi une formation de plusieurs mois à Paris pour appréhender les diverses expertises. J'ai travaillé pendant près de 20 ans pour Wurth, une entreprise spécialisée dans la vente d'outillage pour les professionnels donc je connais bien le secteur de la construction.

Votre activité principale, c'est celle du diagnostic immobilier. De quoi s'agit-il ?

Avant de vendre ou louer un bien, le propriétaire doit réaliser un certain nombre de diagnostics obligatoires : plomb, amiante, électricité, gaz etc. Le futur acquéreur doit avoir le maximum d'informations sur l'état de ce bien. Il ne doit pas avoir l'impression qu'on

lui a caché quelque chose, qu'il y a des failles dans le dossier. Si tout est bien clair et carré, le bien n'en sera que plus attractif.

Vous allez également développer une activité d'opérateur en infiltrométrie. Pouvez-vous en dire plus ?

Cela consiste à tester l'étanchéité à l'air d'une construction. On va chercher les entrées ou fuites d'air d'un bâtiment qui pourraient engendrer une surconsommation.

J'ai déjà suivi des formations dans ce domaine mais je dois encore franchir quelques étapes avant de pouvoir exercer. Je pense pouvoir débiter cette activité en fin d'année. En attendant, je peux d'ores et déjà faire des tests intermédiaires ou du conseil à la construction.

Sur quelle zone géographique travaillez-vous ?

Le plus gros de mon activité se situe entre Brioude et Issoire mais je vais jusqu'au Sud de Clermont. Ce métier existe depuis 1997 mais personne ne s'était encore implanté localement.

Jusqu'à présent, il n'y avait que quelques structures à Issoire et au Puy-en-Velay donc les gens semblent contents de pouvoir travailler avec quelqu'un du coin.

ACTIV'EXPERTISE - 06 11 56 52 09
r.zanutto@activexpertise.fr / www.activexpertise.fr

Roche Elec devient CEC, Chauffage et Electricité Champagnac

En juillet 2015, Christophe Roubeyrie a repris cette entreprise qui avait vu le jour en 1978.

Comme son prédécesseur, il propose des services de plomberie, de chauffage et d'électricité. Il travaille actuellement avec l'ancien ouvrier de M. Roche mais souhaiterait prochainement embaucher un deuxième salarié avec un profil de monteur généraliste. Si l'installation représente l'activité principale de CEC, l'entreprise propose aussi du dépannage, de l'entretien, du ramonage ou encore du froid commercial. En revanche, la vente de petit électroménager n'a pas été conservée par le repreneur. Les interventions peuvent avoir lieu du lundi au samedi, et l'accueil téléphonique se fait les lundis et vendredis. M. Roubeyrie tient également une permanence les vendredis de 8 heures à midi.

Le bourg - 43440 CHAMPAGNAC - 04 71 76 32 29

Couverture-zinguerie et plomberie à Vézézoux

Après avoir travaillé 5 ans comme plombier et 8 ans dans le domaine de la couverture-zinguerie, Gilles Laurent s'est lancé à son compte. Il propose ses services dans un périmètre de 50 kilomètres autour de Vézézoux. La couverture-zinguerie, incluant la charpente, constitue son activité principale mais il continue à pratiquer la plomberie. Les deux métiers peuvent en effet se compléter, notamment en fonction de la météo.

ELG - 18, rue Bellevue - Vezézoux - 06 88 41 99 89

Sainte-Florine : la pizzeria a fait peau neuve

Arnaud Chevalier a repris l'activité il y a quelques mois avec l'envie de se lancer à son compte.

« J'ai acquis le local en octobre 2015 et j'ai fait beaucoup de travaux pour tout remettre aux normes. Pour l'instant, tout se passe bien. Les retours sont positifs... parfois trop ! Les week-ends, c'est de la folie ! On n'aurait pas pu rêver mieux comme reprise. »



Pour apprendre son nouveau métier, cet ancien éducateur sportif de 34 ans s'est formé chez un maître pizzaiolo à Mâcon. Il propose une carte très complète, avec trois types de pizzas. « Il y a les traditionnelles, les gourmandes et les saveurs

du monde. J'accorde beaucoup d'importance à la qualité et à la fraîcheur des produits. Je fais venir une farine d'Italie pour la pâte que je pétris sur place. »

A terme, Arnaud Chevalier a d'autres projets. « J'ai envie d'évoluer vers un lieu plus petit, avec des mange-debout pour une consommation plus rapide. Les pizzas pourraient être découpées et présentées sur une ardoise. Je pense aussi à des mini calzone pour toucher les jeunes. Le concept n'est pas encore totalement défini mais j'aimerais le mettre en place dans les mois qui viennent. »

D'ici là, vous pouvez déguster les pizzas d'Arnaud Chevalier tous les soirs de la semaine, sauf le mardi.

38, place du Docteur Gigante - 04 73 55 90 64.

A Lempdes-sur-Allagnon, jetez-vous à l'eau avec Agitaqua !

Depuis son ouverture en 2013, la salle de fitness et de musculation a bien grandi : son extension de 160m² abrite une piscine ouverte aux petits comme aux grands. Visite guidée avec la gérante, Aurélie Laurent.

L'espace aquatique comprend un bassin chauffé à 30 degrés en moyenne. Nous avons choisi de construire une piscine de taille moyenne, 10 mètres par 5, pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes, pour garder une relation de proximité avec les usagers. Sur place, il y a aussi des vestiaires avec des casiers, des douches collectives et individuelles, des sèche-cheveux... tout ce qu'il faut pour se préparer avant et après sa séance !

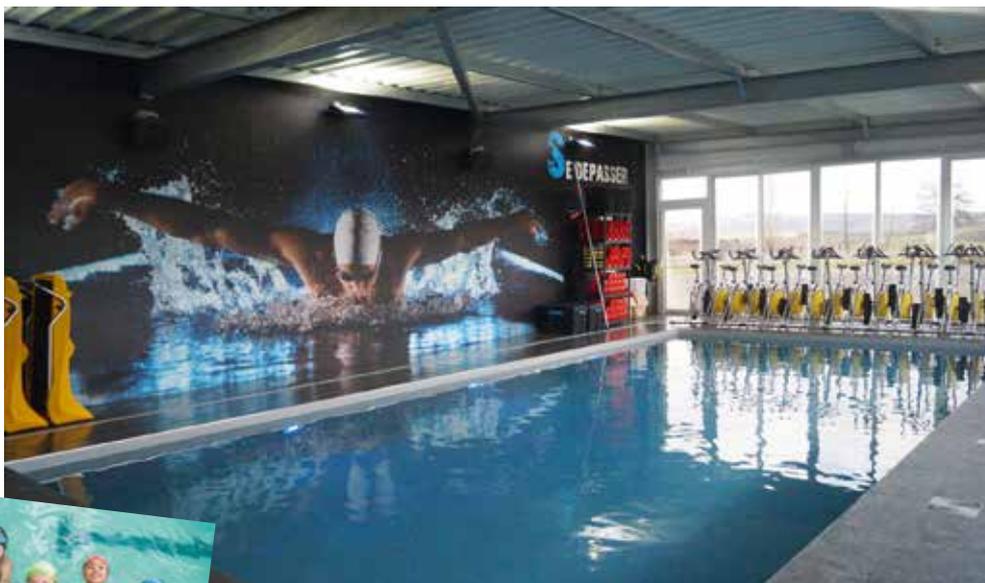
Quelles sont les activités proposées ?

Le planning est très dense, avec une dizaine de cours par jour. Il y en a pour tous les goûts, niveaux et âges.

Les plus jeunes, nous avons le jardin aquatique dès 6 mois, des séances d'Aquaéveil pour apprendre à nager à partir de 3 ans ou encore le Waterkid, une sorte d'aquagym pour les 7-13 ans. Nous avons des cours pour travailler le renforcement musculaire, galber la silhouette, travailler le cardio. Pour les personnes ayant des problèmes articulaires, nous proposons l'Aquadouce, une forme d'aquagym qu'elles peuvent pratiquer sans risque de se blesser. Et puis il y a aussi les séances d'Aquaphobie pour les personnes qui ont peur de l'eau. Tous les cours sont dispensés par mon conjoint, Julien Laurent, qui s'est formé à Montpellier.

Comment peut-on participer aux séances ?

Les activités proposées dans le centre aquatique sont indépendantes de notre salle de fitness : il n'est donc pas nécessaire d'être adhérent à Agitaform pour profiter d'Agitaqua. Nous avons opté pour un fonctionnement au ticket, sans formule d'abonnement. On peut donc acheter 5, 10, 20, 30 ou 50 séances et les



utiliser comme on le souhaite. Plus on en prend, moins le prix de la séance est élevé. Une fois qu'on a son ticket, il ne reste plus qu'à choisir sa séance et à s'inscrire ! En effet, tous les cours sont accessibles uniquement sur réservation.

Cette nouvelle activité vous-a-t-elle permis d'attirer une nouvelle clientèle ?

Nos séances s'adressent à un public allant de 6 mois à 90 ans, ce qui est nouveau dans la région. Nous avons vu arriver des personnes qui ne voulaient pas pratiquer une activité de fitness. Je pense notamment aux séniors qui, jusqu'à présent, avaient peur de passer la porte du club, qui pensaient que ce serait trop difficile. Là, les gens osent venir se renseigner, ils peuvent essayer, trouver une activité adaptée. On prend le temps de les connaître, eux et leurs pathologies. Et puis au delà du travail sportif, les gens viennent pour passer un bon moment.

Les gens peuvent venir se renseigner. La convivialité est très importante chez nous.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 21h - 04 71 74 68 44 / 06 84 44 58 52

Infos

Savoir nager : un enjeu national

Le service sport de la communauté de communes a récemment répondu à un appel à projet national sous le dispositif « J'apprends à nager ». Ce dispositif se décline par la mise en place d'un stage d'apprentissage de la natation du 22 au 26 août 2016. Ce stage est ouvert à tous les enfants du territoire appartenant à la tranche d'âge : CP - CM2. Il a lieu au Centre Aqualudique d'Issoire en partenariat avec l'USI Natation. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 13 juillet dans la limite de 8 places.

Renseignements sur cc-azon.fr ou Service Sport : par téléphone au 04 73 54 09 50 ou par mail au sport-azoncom@orange.fr



Pôle enfance jeunesse intercommunal

Les importants investissements réalisés de 2013 à 2015 dans le domaine de l'enfance jeunesse sont désormais opérationnels.

Après l'ouverture au 1^{er} septembre 2015 du PÔLE PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL (VERGONGHEON) inauguré le 20 mai dernier, l'ensemble des équipes administratives et enfance jeunesse a intégré au 1^{er} février 2016 le PÔLE ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL – rue Jean CATINOT à SAINTE FLORINE. Ce bel espace d'un peu plus de 1 000 m² regroupe en un même lieu le siège administratif de la communauté de communes, l'Accueil de Loisirs extra scolaire « Les LUTINS », l'accueil jeune et le Club AUZ'ADOS.

Les infrastructures proposées aux familles sont spacieuses, adaptées aux tranches d'âge et aux strates de développement des enfants. Tout est mis en œuvre pas l'équipe pédagogique pour proposer des activités éducatives attractives et adaptées au public accueilli de 3 ans à 17 ans révolus.

Signataire de la Charte d'accueil d'enfants porteurs de handicap et grâce à ce nouvel équipement, les accueils de loisirs peuvent désormais accueillir de manière satisfaisante et sans difficultés des enfants porteurs de handicaps.

Deux nouvelles places au multi accueil

Initialement agréé pour 10 places, et confrontée à une demande des familles, la communauté de communes a obtenu de la PMI l'accord d'ouvrir deux places supplémentaires portant ainsi la possibilité d'accueil à 12 places.

**Renseignements : Multi Accueil – Les P'tits Lutins
rue des Ecoles – 43 360 VERGONGHEON
04 71 76 57 32.**



Le Relais Petite Enfance Intercommunautaire

Service de conseil et d'information au service des assistantes maternelles et des familles.

**Renseignements : Relais Petite Enfance
Intercommunautaire – rue des Ecoles –
43 360 VERGONGHEON – 04 71 76 92 48.**



Ils restent peut-être encore des places...

Les vacances d'été sont déjà là, et vos enfants ont peur de s'ennuyer. Les accueils de loisirs d'AUZON COMMUNAUTE restent ouverts tout l'été et proposent des activités variées pour les enfants de 3 à 17 ans.

Venez découvrir le programme d'activité sur : cc-auzon.fr – Tous renseignements au 04 73 54 01 10 ou 04 73 54 02 28.

Interview

Interview d'Annie Andraud – directrice et animatrice de l'accueil de loisirs :

« L'installation dans ce nouvel équipement est un gros avantage car avant, on devait mutualiser les locaux », « C'était difficile pour l'équipe comme pour les enfants d'investir les lieux. Là, ils peuvent vraiment s'installer, ils sont dans leur salle. Ça permet aussi une meilleure communication et des passerelles entre les groupes. A Vergongheon, les 8-10 ans étaient dans une salle à part, un peu en contrebas donc c'était compliqué. Ici, on peut par exemple proposer aux enfants de 5 ans de rencontrer ceux de 6 ans. Ils sont curieux de savoir ce qu'il se passe dans les autres groupes. Et ça permet aussi de rassurer les parents avant un passage au groupe supérieur. »

Le Pôle comprend aussi un vaste extérieur aménagé avec des jeux, et de nombreux espaces de rangement. « C'est très utile parce qu'on récupère et on stocke beaucoup de matériel. Nous disposons maintenant d'un grand garage, d'une réserve et de placards dans chaque salle. Il y a aussi un local technique pour stocker les produits d'hygiène notamment. Autre petit plus : un WC extérieur, très pratique quand les enfants sont dehors. »

La proximité avec les autres services dédiés à l'enfance jeunesse facilite aussi la communication. « Ça favorise les échanges informels. On peut discuter plus facilement et rapidement, sans forcément attendre la prochaine réunion. »

Le programme de l'accueil de loisirs était déjà riche : ski, poney, piscine, excursions... Mais avec ce lieu plus adapté, de nouvelles activités vont pouvoir se développer. « Nous avons mis en place des carrés potager dans l'espace extérieur. Ça va nous amener à parler du recyclage, de la réduction des déchets. Nous avons aussi deux intervenants sportifs qui proposent des activités que l'on ne pourrait pas forcément faire nous-mêmes comme l'acrosport, le flag rugby, le mini-basket... Les enfants sont friands de tout ça et nous aussi on apprécie car c'est très formateur. »

Témoignages de parents

Stéphanie Leeraar, maman de Timea, 5 ans, utilise l'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires depuis 2 ans.

« Au départ, c'était un peu difficile pour ma fille car les enfants n'aiment pas trop le changement. Maintenant, ça se passe bien. Au final, il n'y a que le bâtiment qui a changé : les animateurs, la directrice, les autres enfants sont toujours les mêmes. De mon côté, j'apprécie ce lieu actuel plus spacieux et mieux aménagé. Le cadre est sympathique, l'équipe est super et l'accueil toujours aussi bon. En plus, le pôle est sur ma route pour aller travailler. Je regrette simplement qu'on n'ait pas eu plus de renseignements en amont. On a appris le déménagement par une lettre d'information mais pour le reste, on a dû trouver les réponses nous-mêmes. »



Amandine LASSINCE, maman d'Antoine, 5 ans et demi, utilise l'accueil de loisirs et le périscolaire depuis avril 2015.

« Antoine étant atteint d'une Affection de Longue Durée (ALD), il avait besoin d'un accueil spécifique. Le personnel a su le prendre en charge, le faire évoluer, lui permettre de s'épanouir. Je trouve que les nouveaux locaux sont vraiment très bien. Tout est de plein pied et c'est plus spacieux. Antoine n'a pas du tout été perturbé par le déménagement. Il se sent bien dans le centre et pour preuve, il est content d'arriver le premier et de partir le dernier ! En plus, comme on habite à Sainte Florine, c'est plus pratique pour nous. Je suis très satisfaite mais je trouve dommage que les changements de groupes se fassent à l'anniversaire de l'enfant et non pas à l'année scolaire. Antoine n'aura ses 6 ans qu'en octobre et il se retrouve donc séparé de ses copains pendant quelques mois. »



INFOS PRATIQUES :

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h à 18h30 pendant les vacances scolaires et de 11h30 à 18h30 tous les mercredis.

A noter : un transport est proposé les mercredis pour récupérer les enfants à la sortie de l'école et durant tout l'été.

Sport

Pays d'Auzon / Aux sources de l'Auvergne : LE nouvel espace VTT - FFC

Un espace VTT - FFC de 13 circuits est désormais accessible aux pratiquants. Trois points de départ, 4 niveaux de difficultés, des circuits accessibles aux amateurs comme aux plus confirmés. Ce site est le résultat de la volonté d'offrir au territoire une diversité de pratiques sportives liées à la nature.

Grâce à la pugnacité de Yannick DUPOUX, chargé du dossier à la communauté de communes, les 13 circuits sont opérationnels et surtout labellisés. Cette labellisation est indispensable pour rassurer le pratiquant de la qualité des circuits et bénéficier d'une communication offensive à l'échelle nationale.

Le revers est que la labellisation par la fédération française de VTT répond à un cahier des charges précis et intransigeant. A côté des impératifs techniques, elle repose sur l'existence d'un club support de préférence vététiste inexistant à l'époque sur la communauté de communes.

Alors, il y a tout juste un an, des appels via la presse, via les bulletins municipaux, via la bouche à oreille et la décision culottée d'organiser une première réunion publique pour expliquer le projet est né AUZON COM BIKE. Avec sa vingtaine d'adhérents, le club, très investi a participé au repérage, au traçage puis au balisage des 13 circuits.



Un territoire sur lequel on ne s'ennuie pas... une saison culturelle en phase de test...



Initié en 2011, AVRIL EVENEMENT a laissé place à une saison culturelle marquant la volonté de la communauté de communes de poursuivre sur le chemin de la culture. Un état des lieux a mis en exergue l'existence d'une large palette de manifestations culturelles variées et ce grâce à un tissu associatif riche et dynamique.

L'un des objectifs de l'intercommunalité est la diffusion d'un agenda fédérant les manifestations à dominante culturelle intercommunale. L'intérêt est de porter à la connaissance des habitants qu'il se passe des choses sur le territoire.

Proposer des manifestations diversifiées afin d'offrir une palette large sur des univers jusque là inconnus telle est la volonté politique. Aussi, dans l'attente de travailler sur cette mutualisation, AUZON COMMUNAUTÉ a souhaité proposer en 2016 une programmation variée de spectacles vivants où le public se veut acteur du spectacle. La culture revêt de nombreux bienfaits. Elle divertit, enrichit et développe un fort lien social.



Soyez curieux, n'hésitez pas à vous connecter au réseau des bibliothèques...

Après l'informatisation, le catalogage clôt la mise en réseau des bibliothèques et des points lecture. Le fonds documentaire des bibliothèques et des points lecture est à présent accessible par tous les lecteurs sur le portail des bibliothèques :

auzon-communaute.c3rb.org

Vous retrouverez également toutes les actus, un espace personnel, Focus... Cet outil numérique est le lien virtuel indispensable entre le lecteur et la bibliothèque. Il doit inciter le lecteur à pénétrer dans ce 3^{ème} lieu de rencontre après le foyer et l'environnement professionnel, un espace neutre et vivant.

Mode d'emploi pour un lecteur averti...

- Connectez vous sur www.auzon-communaute.c3rb.org le portail Internet du réseau lecture et vous trouverez :
- **Le catalogue général en ligne** : à consulter et vérifier la disponibilité des ouvrages en cliquant dans la barre de recherche du catalogue.
- **Votre compte** : connectez-vous avec votre nom et votre numéro de carte sur votre compte-lecteur et visualisez vos emprunts.
- **Les réservations en ligne** : possibles dès maintenant dans chaque bibliothèque.
- **Les infos sur le réseau et les livres** : lancez-vous et essayer tous les onglets, Actu, Focus, Nouveautés, Coups de cœur, Animations.

Arverne Reggae Festival : le premier festival de reggae auvergnat à Lempdes sur Alagnon



Missah § Weedo, Mo'Kalamity et Broussaï, ces groupes peu connus du grand public ont déplacé plus de 650 personnes à LEMPDES.

ARVERNE REGGAE FESTIVAL est né d'une initiative culottée d'un petit groupe de jeunes du Bassin Minier et accompagné dans leur projet par Yacine ALLAOUI chargé de mission jeunesse de la communauté de communes, secondé par Sandrine PETERS - stagiaire BPJEPS. Plusieurs mois de préparation furent nécessaires pour arriver à ce succès inespéré.

De 15 heures à plus de minuit, des animations, un marché de pays, des concerts se sont succédés pour le plaisir et la curiosité d'un public âgés de 7 à 77 ans.

De 15 heures à plus de minuit, des animations, un marché de pays, des concerts se sont succédés pour le plaisir et la curiosité d'un public âgés de 7 à 77 ans.



La Maison de la Vie Rurale expose les Arts de la Table et du service



La Maison de la Vie Rurale est une émanation en 1999 de l'«Association du Musée de la Vie Rurale» créée en 1993. A l'origine, l'objet de cette association était le recueil, la conservation, et la présentation sous forme d'expositions, de tous les objets de la vie rurale utilisés par les générations passées. Elle dispose aujourd'hui d'une très importante collection d'outils ruraux et documents divers.

Désormais animée par une équipe de 45 bénévoles lempdais et masiacois, elle propose des expositions thématiques annuelles diverses et variées mais toujours en lien avec le patrimoine local comme la vigne et le vignoble auvergnat, les métiers d'antan et la vie des abeilles, l'école de 1900 à nos jours, la patrimoine associatif etc etc ...

Du 2 juillet au 30 août 2016, la Maison de la Vie Rurale propose une exposition inédite sur les Arts de la Table et du Service avec comme fil rouge original « La Fourchette ». Grâce à un partenariat tenu avec le lycée hôtelier de BRIOUDE, du PUY, le musée Haute Auvergne SAINT FLOUR, la municipalité et le camping de LEMPDES, le Club « les Vingt du vin », des commerçants locaux, la Maison de la Vie Rurale aidée en cela par Mlle Véronique VIGNE – Meilleur Ouvrier de France – a élaboré un calendrier d'événements et d'ateliers originaux ponctués de moments forts.

Découvrez le programme complet sur le www.cc-auzon.fr

Expositions et Moment Forts

- > Exposition des menus des plus grandes tables de France et des tables auvergnates
- > Exposition des tenues vestimentaires des personnels de service au fil des ans
- > Exposition d'objets anciens
- > Divers ateliers ludiques : pliage de serviettes, décoration d'assiettes, découpe de fruits au couteau et à la fourchette.

Moments forts :

- > 29 juin : Emission sur France Bleue Auvergne
- > 1^{er} juillet : Vernissage de l'exposition
- > le 30 juillet : Halte de Voitures anciennes
- > le 16 août : Course de garçons de café suivi d'un Marché Nocturne de 18 h à 23 h avec la présence d'un géant de produits auvergnats.
- > 28 août : Annonce par Miss Auvergne – Pauline BAZOGE - du gagnant du concours de la plus jolie table.

Zoom sur

L'OPAH intercommunal : un placement public et collectif fructueux...

Un taux de retour en investissement local de 236 % pour 1 euro dépensé en subvention publique : tel est le résultat plus que positif de l'OPAH conduite depuis 2011 sur le territoire de la communauté de communes.

Grâce à un partenariat soutenu entre l'ANAH et AUZON COMMUNAUTE, 299 dossiers ont pu être accompagnés mobilisant plus de 2 741 000 euros de subventions publiques engendrant 5 806 906 euros ht de travaux pour les entreprises locales. Effectivement, la typologie des travaux éligibles à l'opération ont permis aux trois quart d'entre elles de bénéficier directement des impacts du programme.

La réussite de l'OPAH tient au dynamisme du bureau d'étude URBANIS retenu par l'intercommunalité pour conduire et suivre l'animation du programme ainsi qu'à l'implication d'acteurs tels que les élus locaux, la presse locale et les bénéficiaires qui ont su promouvoir efficacement le dispositif.

A elle seule, AUZON COMMUNAUTE a consacré 466 000 euros d'aides.

Malheureusement les objectifs initiaux ne sont pas complètement atteints suite à une réorientation des critères d'éligibilité décidés par l'ANAH et à une enveloppe financière à la peine en fin de programme. AUZON COMMUNAUTE a même dû accompagner seule 41 dossiers décrétés inéligibles suite à ces nouvelles orientations.

... Se poursuit sous la forme du programme « OPAH » jusqu'au 31 décembre 2017.

Fort du succès rencontré, et contre toute attente, un décret permet à la communauté de communes de pérenniser ce programme jusqu'au 31 décembre 2017. Les modalités et les critères d'éligibilité restent les mêmes sauf qu'il ne s'attache qu'aux seuls propriétaires occupants. Des permanences sont de nouveau proposées les 1^{er} (à la mairie de CHAMPAGNAC) et 3^{ème} lundi (SAINTE FLORINE) de chaque mois.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le bureau URBANIS au 04 73 90 00 08.



● Mairie de Champagnac de 16h à 18h : les 6 juin, 4 juillet, 1^{er} août, 5 septembre et 3 octobre 2016.

● Auzon Communauté, rue Jean Catinot, Ste Florine de 16 h à 18 h : les 20 juin, 18 juillet, 29 août, 19 septembre et 17 octobre 2016.

Cigale Hot Spot Gratuit...

Un accès libre et gratuit à partir de vos Smartphones, tablettes, PC portables

Dès cet été, l'ensemble des communes du territoire seront équipées d'au moins une borne wifi, accessible à tous gratuitement. Un projet pionnier dans le département qui pourrait faire des petits.

Depuis quelques années, les communes rurales du territoire sont confrontées à un problème d'un nouveau genre : des personnes en quête d'une connexion Internet viennent frapper à leur porte. A l'origine de ce phénomène, une mauvaise couverture en réseau mobile qui rend impossible la connexion à Internet via son smartphone. Un problème récurrent et bien identifié par Michel Clémensat, premier Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de la communication et de l'innovation. « Nous avons fait plusieurs constats. En période estivale, ce problème affecte les touristes qui se rendent dans nos communes. Je pense notamment à Champagnac-le-vieux avec son plan d'eau. D'un autre côté, les petites associations sont aussi concernées. Les communes leur mettent à disposition des salles pour travailler mais elles ne sont pas reliées à Internet. Enfin, certaines salles polyvalentes sont louées régulièrement ou pour de longues périodes, et là encore, le Wifi fait défaut. »

Impossible donc de se connecter... à moins d'avoir une borne wifi ouverte et



accessible à tous. M. Clémensat a donc lancé un chantier avec la commission numérique et nouvelles technologies. « Nous avons pris contact avec le département du Puy-de-Dôme qui a déjà fait l'expérience avec environ 150 communes. Après avoir consulté plusieurs prestataires, nous avons retenu celui avec lequel nos voisins ont travaillé. »

Chaque commune sera équipée d'au moins une borne installée dans le centre bourg ou autour de la mairie. La connexion Internet sera accessible à tous et gratuite. Une première en Haute-Loire. « C'est une opération pilote dans le département mais nous avons déjà échangé avec le Conseil Départemental qui s'est montré très intéressé. Nous souhaitons vivement élargir la réflexion à l'échelle territoriale. »

Une signalétique à l'entrée des communes indiquera la présence des bornes wifi.

Des supports de communication seront également distribués, notamment aux acteurs du tourisme pour qu'ils relaient l'information auprès des habitants et des visiteurs.

Même si l'impact d'une telle initiative reste difficile à évaluer, les retombées pour l'image du territoire s'annoncent intéressantes. « Cela permettra de privilégier l'activité locale, d'encourager les

Questions pratiques

● Combien ça coûte ?

Le budget global de l'opération s'élève à moins de 10 000 euros. Il sera financé à hauteur de 40% environ par une subvention obtenue dans le cadre du programme Auvergne Plus. La Communauté de Communes prend en charge la fourniture du matériel et la première année d'abonnement. Les années suivantes, les communes prendront le relais.

● Comment ça marche ?

Techniquement, les bornes wifi seront reliées par un fil à une box existante comme celle de la mairie ou de l'école.

● Comment peut-on se connecter ?

Le réseau wifi sera automatiquement reconnu par votre smartphone. Vous devez créer un compte uniquement lors de votre première utilisation pour pouvoir vous connecter. Votre compte sera valable dans toutes les communes du territoire mais également dans celles du Puy-de-Dôme.

visiteurs à consommer sur place et de fidéliser les personnes de passage. Et puis de manière plus globale, nous sommes dans l'ère du développement des nouvelles technologies et c'est ça qui contribuera au dynamisme et à l'attractivité du territoire. »

Agenda

AUZON

- FÊTE MÉDIÉVALE : 2 et 3 juillet, en journée.
- CONCERT : REGARD CROISÉ – FLÛTE GUITARE : 6 août, Collégiale, 21h.
- CONCERT : 11 août, Collégiale, 21h.
- FESTIVAL BAROQUE D'Auvergne : 26 août, Collégiale, 21h.

SAINTE FLORINE

- FEU D'ARTIFICE : 13 juillet, Stade Fondary.
- NUIT DES ÉTOILES : 6 et 7 août.
- 20^{ÈME} ANNIVERSAIRE JUMELAGE TRIEBES : 23, 24 et 25 septembre.
- LA FLORINOISE : 2 octobre, 9h.

LEMPDES

- EXPOSITION THÈME « ARTS DE LA TABLE » : du 1^{er} juillet au 31 août, Salle Roger FAYET.

- BAL ET FEU ARTIFICE : 14 juillet, Salle polyvalente.

- FÊTE PATRONALE : 20 et 21 août.

VEZEZOUX

- RANDO PEDESTRE ET VTT : 20 octobre, après-midi.

CHAMPAGNAC LE VIEUX

- MARCHÉ DE PAYS : tous les Mercredis en juillet et août de 18h à 20h.

AZERAT

- SOIRÉE PAELLA GÉANTE : 13 juillet, Place du Bourg.
- FÊTE PATRONALE : 20 et 21 août.

ST HILAIRE

- FÊTE PATRONALE : 24 et 25 septembre.



Retrouvez les programmes d'activités de tous les accueils de loisirs et de l'accueil Jeunes sur le site d'AUZON COMMUNAUTE : [WWW.CC-AUZON.FR](http://www.cc-auzon.fr)